

Le système d'élevage transhumant, pratique ancestrale au Burkina Faso et dans toute l'Afrique de l'Ouest, est confronté à des facteurs de vulnérabilité (crise sécuritaire, pluviométrie irrégulière, compétition sur les ressources naturelles) qui menacent sa durabilité, fragilisent ses capacités d'adaptation et provoquent des tensions entre communautés qui résultent parfois en des conflits meurtriers.

Afin de mieux comprendre les tendances des mouvements transhumants et l'impact des fragilités sur les communautés transhumantes, l'OIM, au travers de sa **Matrice de suivi des déplacements (DTM)**, a déployé depuis juin 2019 l'outil de suivi de la transhumance (Transhumance Tracking Tool – TTT) avec le Réseau Bilateral Maroobe (RBM) et ses antennes d'organisations d'éleveurs pour faire le suivi des mouvements de transhumants au Burkina Faso.

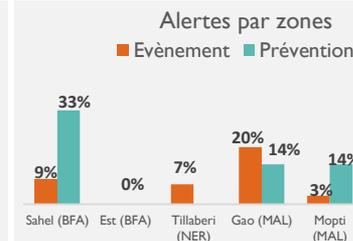
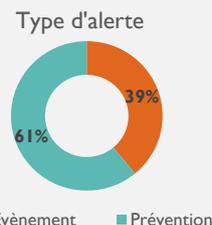
A partir d'octobre 2020, le TTT a été étendu aux communes de Makalondi et de Tera au Niger, de Tessit au Mali en plus des communes de Kantchari, de Seytenga et de Tin-Akoff où il était déjà déployé au Burkina Faso.

Cette extension a eu lieu dans le cadre du projet « **Promotion d'une Transhumance Pacifique dans la région du Liptako Gourma** » mis en œuvre conjointement par l'OIM et par la FAO et financé par le **Fonds de consolidation de la paix du Secrétaire Général des Nations Unies (PBF)**.

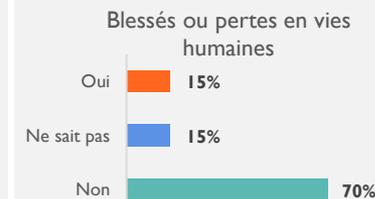
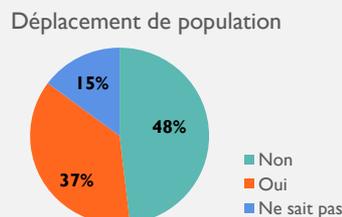
Le TTT permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance transfrontalière entre le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Il combine trois composantes : **la cartographie, le comptage et l'alerte**.

Le système d'alerte a pour objectif de recenser les évènements liés à l'utilisation des ressources naturelles, aux pratiques agro-pastorales, ainsi qu'aux désastres naturels dans la région transfrontalière des pays du Liptako-Gourma, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes afin de réduire les tensions dans les communes d'intervention. Ce système permet de recenser les alertes liées à un **évènement conflictuel (alerte évènement)** ou à un **mouvement massif ou inattendu de bétail (alerte prévention)** qui pourrait provoquer un conflit. Et ces alertes, une fois transmises aux différents acteurs, sont utilisées pour des actions de prévention ou de résolution de conflits. Ce rapport présente les données de l'outil d'alerte pour le mois de novembre 2021.

### TYPES D'ALERTE



### CONSEQUENCES DES ALERTES

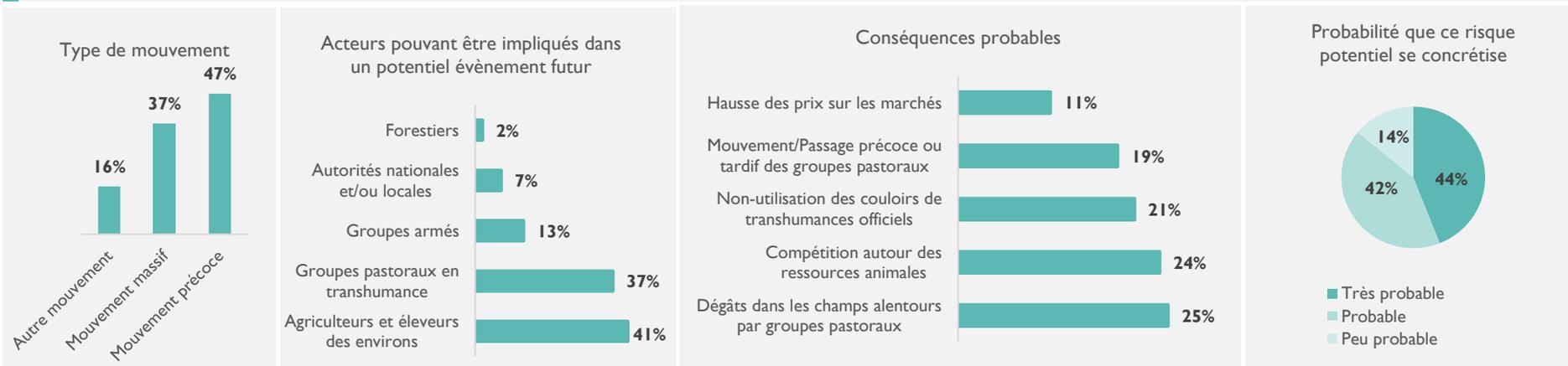


Les cartes fournies dans ce document ne le sont qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

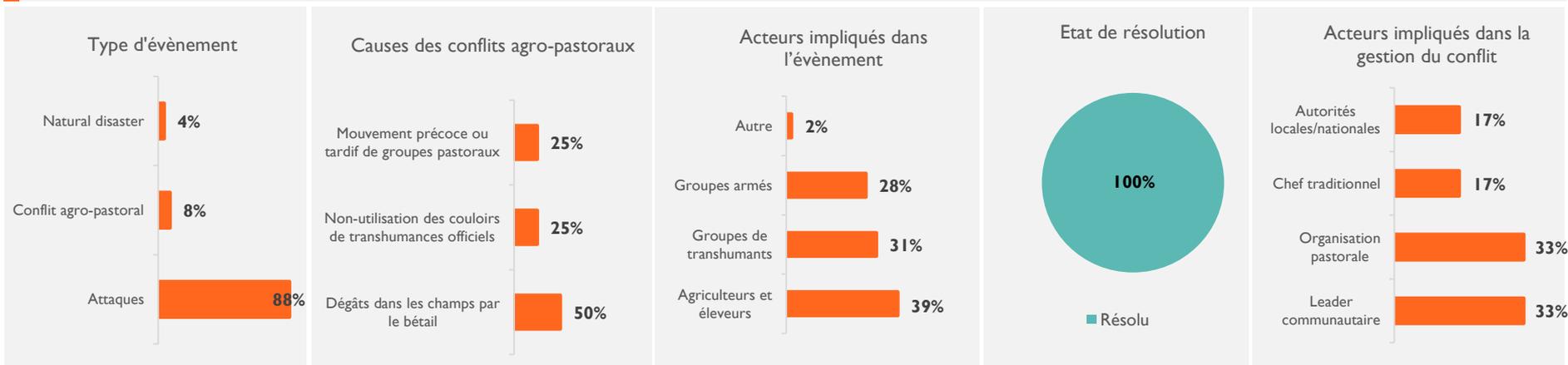
Pour ce qui concerne les **alertes « préventions »**, des mouvements précoces ont été rapportés. Ils représentent 47 pour cent des alertes enregistrées contre 37 pour cent de mouvements massifs et 16 pour cent de mouvements pour des raisons sécuritaires. Selon les informateurs clés, ces mouvements conduisent immédiatement à des dégâts dans les champs, à une compétition autour des ressources animales et à une non utilisation des couloirs de transhumances officiels, ce qui pourrait potentiellement entraîner des conflits agro-pastoraux et des tensions intercommunautaires. Pour tous les mouvements précoces et massifs observés, le risque qu'ils aient des conséquences néfastes est très probable à 44 pour cent. Par ailleurs, 58 pour cent de l'ensemble des mouvements observés étaient internes, au Mali (39%) et au Burkina Faso (19%) contre 42 pour cent transfrontaliers, en provenance du Niger vers le Burkina Faso (19%), du Mali vers le Burkina Faso (16%), du Burkina Faso vers le Mali (5%) et du Niger vers le Mali (2%).

Les **alertes « évènements »** reçues concernent principalement des attaques (88%). Elles sont caractérisées par des vols de bétail, des prélèvements de taxes illégales et une intimidation des populations à travers des menaces d'assassinats, voire des meurtres et des enlèvements. Ensuite, des conflits agro-pastoraux ont été enregistrés (8%). Ils sont dus à des dégâts dans les champs par le bétail (50%), à la non-utilisation des couloirs de transhumances officiels (25%) et des mouvements précoces de groupes pastoraux (25%). Enfin, 04 pour cent des évènements enregistrés sont des désastres naturels tels que les incendies. A ce jour, 100 pour cent des conflits sont résolus avec l'implication des leaders communautaires, des organisations pastorales et des chefs traditionnels à travers notamment l'intermédiation sociale.

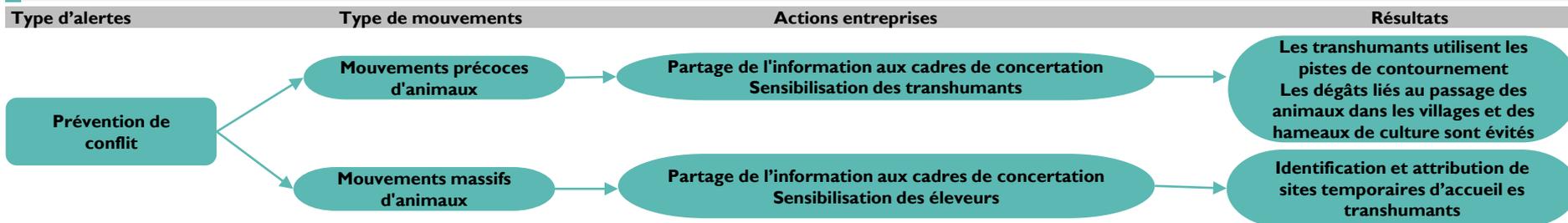
### ALERTES PREVENTIONS



### ALERTES EVENEMENTS



Suite à la transmission des alertes par les sentinelles et les enquêteurs aux points focaux des organisations pastorales du CRUS, du RECOPA, de l'AREN et de TASSAGHT, des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse afin d'atténuer ou d'apaiser une situation conflictuelle indiquée par les « alertes événements » et d'éviter un conflit ou une tension intercommunautaire imminent(e) indiqué(e) par les « alertes prévention ». Ainsi, selon les types d'alertes correspondent des actions de résolution ou de prévention des conflits liés aux mouvements transhumants. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

**REPONSES AUX ALERTES « PREVENTION »**

**REPONSES AUX ALERTES « EVENEMENTS »**


Les données collectées sur les alertes ont permis aux organisations pastorales des pays du Liptako Gourma, soit au Burkina Faso (CRUS; RECOPA), Niger (AREN) et Mali (TASSAGHT), à travers leurs membres qui constituent les sentinelles, de **remonter l'information convenablement, à temps aux autorités locales et aux chefs villageois et communautaires des communes d'intervention pour leur permettre la mise en œuvre d'actions de prévention et d'atténuation des conflits**.

Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations qui en découlent. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont atténué les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par les dédommagements des victimes, l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes « événements » et de l'anticipation de tous les mouvements relevés par les alertes « prévention ».

Notons que les cadres ainsi que les mécanismes de résolution mis en place/dynamisés contribuent également à la résolution des conflits rapportés par les alertes « événements » et à l'anticipation de tous les mouvements relevés par les alertes « prévention ». En effet, les membres des observatoires départementaux de prévention et de gestion des conflits communautaires de Kantchari et de Seytenga au Burkina Faso, les comités de paix de Makalondi au Niger, l'équipe des personnes ressources communales (EPRC) et les comité de paix de Tessit se saisissent de certaines alertes liées aux conflits et apportent des solutions appropriées en vue de promouvoir une transhumance apaisée dans la région.